

Allocution

Autor(en): **Droz, Georges**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Studia philosophica : Schweizerische Zeitschrift für Philosophie =
Revue suisse de philosophie = Rivista svizzera della filosofia =
Swiss journal of philosophy**

Band (Jahr): **14 (1954)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Allocution

de M. Georges Droz,

secrétaire du département fédéral de l'intérieur

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, il n'existe pas chez nous de département (c'est le nom que porte en Suisse un ministère) *fédéral* de l'éducation nationale. Cela est dû au fait que, mise à part l'Ecole polytechnique de Zurich, l'instruction est restée du ressort des Cantons qui se sont unis pour former notre Confédération. Mais dans la mesure où le Conseil fédéral doit s'occuper d'autres problèmes culturels, il les fait traiter, pour la plupart, par son département de l'intérieur. M. le conseiller fédéral Etter, qui dirige celui-ci, a été prié par votre comité d'organisation de présider le comité de patronage de votre réunion d'étude. Il a très volontiers accepté cet honneur et aurait eu le plus grand plaisir à assister à la présente séance inaugurale. Il en est malheureusement empêché, nos conseils législatifs siégeant en ce moment. Il m'a chargé d'excuser ici son absence et de vous souhaiter la bienvenue à sa place.

Mesdames et Messieurs! Vous vous êtes rassemblés pour célébrer le souvenir et les mérites d'un penseur dont s'enorgueillit l'Europe entière autant que son propre pays. Je ne tenterai pas de disserter sur Friedrich Wilhelm Joseph von Schelling devant vous, qui êtes plus qualifiés que moi pour le faire. Mais je ressens un vif contentement de ce qu'au sein d'une époque déchirée par d'âpres dissensions et par des idéologies contraires, au coeur d'un monde en outre obsédé de progrès technique, il se trouve des esprits d'élite pour diriger leurs préoccupations vers l'idée pure, vers les systèmes métaphysiques et moraux qui sont parmi les sommets de la pensée humaine, vers les lois profondes, situées au-delà de la connaissance positive, qui gouvernent l'être et l'univers. Votre présence et vos délibérations à Bad Ragaz, Mesdames et Messieurs, honorent la Suisse. Je remercie la Société de philosophie et les Archives de philosophie génétique, comme aussi le comité local, d'avoir

songé à une telle réunion et de l'avoir organisée. Je salue les philosophes qui y prennent part, en particulier les personnalités étrangères qui l'ont jugée assez importante pour la rehausser de leur participation. Je forme le vœu qu'elles se sentent parfaitement chez elles sur notre sol. Puissent-elles, en quittant ce lieu, emporter la conviction d'avoir entendu des exposés et poursuivi des discussions riches en aperçus nouveaux. Puissent-elles de plus éprouver dans notre pays le sentiment d'être entourées de la considération et de l'amitié d'un peuple qui est heureux d'abriter leurs travaux.